ville de Dieppe

QUIQUENGROGNE

Décembre 1999 - Numéro 19 | Publication du Fonds ancien & local de la médiathèque Jean-Renoir

Une terre-neuve pour les dieppois

Trésor du Fonds Ancien

Les Dieppois au Canada

Des origines, au début du règne de Louis XIV

Arnaud Coignet
avec l'aide d'Elizabeth Guého

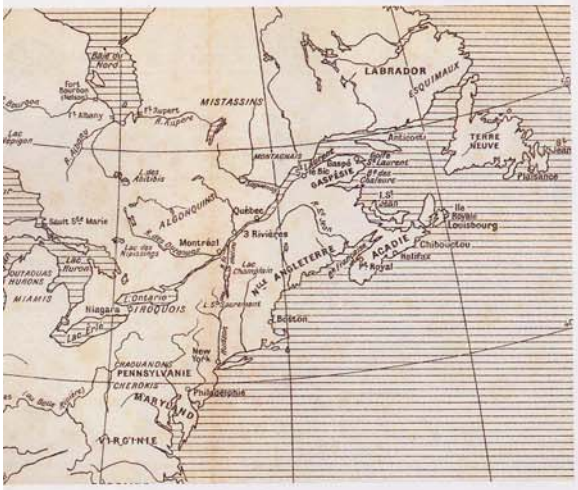

Longtemps obstacle infranchissable sur la route d'une Asie mythique, inhospitalière "terre de Caïn "selon Jacques Cartier, l'Amérique boréale n'est encore aux XVIe et XVIIe siècles, qu'une périphérie de l'Europe. La morue et la fourrure, en même temps que les ambitions coloniales, économiques et politiques sont à l'origine des premiers établissements permanents comme Québec fondé en 1608. Les frères Verrazano, Charles Le Moyne, Louis Hebert, les sœurs augustines et ursulines dont les destins croisent l'histoire de Dieppe participent à une aventure collective, celle de l'exploration et du peuplement du Canada. La stèle élevée en 1927 dans le square au pied du château comme les ouvrages du fonds canadien de la médiathèque Jean Renoir en rappellent les grands moments.

Après les Amérindiens, il y a 10 000 ans, ce sont les Vikings qui vers l'an 1000 abordent les premiers l'Amérique. Erik Le Rouge et ses compagnons auraient ainsi atteint des terres qu'ils baptisent Helluland (la Terre de la pierre plate), Markland (la Terre du Bois) et Vinland (la Terre de la vigne) que l'on identifie respectivement à la Terre de Baffin, au Labrador et à Terre-Neuve. Avant Christophe Colomb et Jean Cabot, navigateur vénitien au service du roi d'Angleterre. Henri VII, qui débarque en 1497 sur une "terre-neuve "des Bretons, pêcheurs de morue, fréquentent peut-être les bancs de Terre-Neuve.

C'est cependant au début des Temps Modernes, au moment des grands voyages de découverte, que l'Amérique entre dans l'histoire occidentale. Et ce, presque par hasard. Les Européens cherchent, en effet, un passage vers les Indes et ses richesses supposées, l'or, la soie et les épices. Dans cette quête, ils bénéficient de l'expérience des pêcheurs normands de Honfleur, de Rouen ou de Dieppe qui ouvrent les premiers chemins vers l'Amérique du Nord. Après Jean Denys de Honfleur, Thomas Aubert, un dieppois commandant *la Pensée* un navire appartenant à Jehan Ango, père du bâtisseur homonyme de l'Hôtel de l'actuel quai Henri IV, explore les côtes du Saint Laurent et est le premier à ramener deux "sauvages "amérindiens présentés à Rouen en 1512.

Malgré la Bulle pontificale de 1494 qui partage le monde à découvrir entre les royaumes d'Espagne et du Portugal, François 1er, premier souverain français à se préoccuper des questions maritimes et à en mesurer l'importance, encourage les voyages vers les côtes américaines afin de découvrir par le nord-ouest, la route de l'Asie. Les frères Verrazano, Giovanni et Girolamo, des Florentins sont financés dans cette entreprise par Jehan Ango et les banquiers de Rouen et de Lyon. Partis de l'estuaire de la Seine, le 1er janvier 1524, avec un équipage de cinquante hommes, embarqués sur *la Dauphine*, ils atteignent le 7 mars les côtes de l'actuelle Caroline du Sud, puis

Vitrail "à la nef" de l'église de Neuville-lès-Dieppe

le 15 avril un site – celui de la New York d'aujourd'hui –, « *fort agréable, situé entre deux petites collines, au milieu y coule une très agréable rivière…* »

En l'honneur du roi, Giovanni Verrazano baptise Angoulême, cette terre nouvelle. Quant aux Amérindiens, il les décrit « *affectueux et charitables envers leurs proches* », avec de « *gentilles manières* ». *La Dauphine* remonte semble-t-il jusqu'à l'actuelle province canadienne de la Nouvelle-Ecosse avant de regagner la côte française, Dieppe, le 8 juillet 1524. Le bilan du voyage est décevant, « *mon intention était* – écrit le navigateur – *d'atteindre le Cathay* (la Chine)… *l'opinion admise par tous les Anciens était que notre océan occidental était uni à l'océan oriental de l'Inde sans interposition de terre… Mais cette opinion est entièrement contestée par les Modernes et l'expérience l'a révélée fausse, qu'une terre reconnue par les Anciens, qu'un monde autre que celui qu'ils ont connu ait été trouvé, cela est évident* ». Précurseur des navigateurs français et anglais, Verrazano repart en mai 1528 de Fécamp vers l'Ouest et la mer des Antilles. C'est là qu'il trouve la mort, dévoré par des cannibales, sous les yeux de ses compagnons restés sur le navire.

La compagnie des marchands

Après le Malouin Jacques Cartier qui reconnaît les côtes de Terre-Neuve, et du golfe du Saint Laurent et remonte en

Arnaud Coignet
maire-adjoint
chargé de la Culture
et de la Communication

Les portes de l'an 2000

« Deux dangers ne cessent de menacer le monde : l'ordre et le désordre ».
Paul Valéry

A Dieppe, dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, une nef de 2000 cerfs-volants, aérienne et lumineuse, a ouvert sur le front de mer, le chemin des années 2000. Le nouveau Contrat de Plan Etat-Région avec ses objectifs de développement du lien transmanche, de modernisation de la ligne ferroviaire Dieppe-Rouen, d'achèvement de la RN27, de création d'un Institut universitaire de technologie (IUT), avec son volet social, le Contrat de Ville et le projet de développement de l'intercommunalité au sein de l'agglomération dieppoise, traduit une volonté d'ouverture et de désenclavement. La Convention de développement culturel signée avec l'Etat afin de favoriser l'accès aux œuvres de l'esprit, l'élargissement et le croisement des publics participe d'une même ambition qui rejoint les grands enjeux du développement humain.

Auschwitz et Hiroshima mais aussi l'accélération sans précédent des progrès scientifiques et technologiques avec leurs développements récents en matière de miniaturisation, les biotechnologies, les technologies de l'information, constituent quelques-uns des éléments du bilan du XXe siècle marqué par une avancée conjointe de la barbarie et de la civilisation. L'expansion des réseaux d'ordinateurs, le couplage de l'information et des télécommunications ont plus encore que la croissance exponentielle du transport aérien conduit à l'abolition des distances, au rapprochement des hommes, à une mutation profonde de la structure du "système monde" et au dépassement des Etats-nations.

Dans le même temps, les organisations non-gouvernementales (ONG), en s'intéressant à des domaines relevant hier de la compétence exclusive des Etats, les essais nucléaires, les mines antipersonnel, le développement durable, l'environnement et la gestion des ressources naturelles ou les droits de l'homme, contribuent à l'émergence d'une conscience planétaire et à celle d'une société civile universelle.

La dynamique de globalisation dont l'origine remonte à l'époque des grands voyages de découverte où les Dieppois ouvraient les routes de l'exploration et de la colonisation du Canada, marque de son empreinte l'ensemble des sociétés humaines. Elles n'en nourrit pas moins un mouvement inverse de revanche des cultures singulières, de renaissance des particularismes nationaux, de retour aux fondements de la croyance, de nostalgie du sens et du sacré. Le retour de la guerre en Europe, la prolifération des guerres civiles, la violence des bandes, des gangs et des mafias mais aussi la toute puissance de l'individu consommateur reflètent une fragmentation de l'humanité nourrie par les inégalités sociales et géographiques croissantes.

Dans un monde qui, chaque année, produit davantage de richesses, les pauvres deviennent plus pauvres, les riches plus riches. Dans la seconde moitié du XXe siècle, le revenu mondial a été multiplié par sept, mais le nombre de personnes vivant dans un dénuement absolu a augmenté de 100 millions d'individus au cours des seules années quatre vingt. En 1996, la fortune des 358 milliardaires en dollars les plus riches du monde était supérieure au revenu annuel des 2,6 milliards de femmes et d'hommes les plus pauvres.

«*Nous autres civilisations*, disait Paul Valéry, *nous savons maintenant que nous sommes mortelles*». En 1992, le chercheur américain Francis Fukuyama annonçait dans *La Fin de l'Histoire et le dernier homme*, la disparition des tyrannies, la victoire du libéralisme et de la démocratie. En cette fin d'un siècle qui nous a appris avec l'arme nucléaire, que nous détenions la capacité d'anéantir l'humanité, nous découvrons aussi qu'il est possible de réaliser ce vieux rêve totalitaire de changer la nature de l'homme par la sélection et la modification de son patrimoine génétique. Malgré l'échec du sommet de Seattle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'offensive que les néolibéraux entendent poursuivre contre les structures collectives susceptibles de faire obstacle aux logiques du marché, risque de porter un coup mortel aux nations et à la démocratie.

Les portes de l'an 2000 ouvrent sur des chemins qui divergent et sur un passionnant et exaltant enjeu de civilisation. Passagers du temps et créateurs du futur que nous sommes, aurons-nous demain, la volonté d'édifier un monde qui mette l'homme au centre des préoccupations des sociétés et des institutions afin que soient dépassées les fatalités sociales et géographiques? Un monde reposant sur une forme d'intégration des cultures qui ne les annihile pas mais les valorise et les transcende.

1525 le fleuve jusqu'au site actuel de Montréal, Charles Fleury, capitaine havrais à l'issue d'un voyage dans les Antilles, le Golfe du Mexique et la mer des Caraïbes, gagne Dieppe en 1620 par le grand banc de Terre-Neuve.

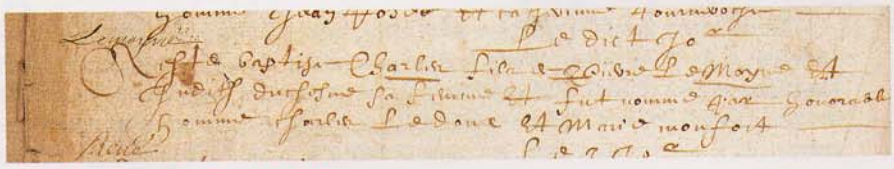

Acte de naissance de Charles Le Moyne, le 2 août 1626. Registre St Rémy, BM Dieppe.

Malgré les échecs successifs dans la recherche du passage du nord ouest, les expéditions vers le Canada s'intensifient à partir de 1540, la recherche des fourrures s'ajoutant à la pêche à la morue. En janvier et février 1541 plus de soixante navires normands appareillent pour Terre Neuve et le nouveau monde et de 1543 à 1545, partent de Rouen, de Honfleur et de Dieppe une moyenne de deux navires par jour pour les "côtes américaines ". En mars 1577, Henri III confie au Breton Troïlus de Mesgouez, gouverneur de Morlaix, une commission pour "s'appatrier aux Terre-Neuves "de l'Amérique du Nord avec le titre de vice-roi.

En 1599, le capitaine et armateur dieppois Pierre Chauvin, un huguenot, organise avec Pierre du Guast, un Saintongeais établi à Honfleur, une expédition qui quitte ce port au printemps 1600. Pierre Chauvin obtient le titre de lieutenant du roi au Canada avec le monopole du commerce des fourrures. Après l'échec d'une tentative de colonisation, il rentre en France en 1602. A la mort du marquis de la Roche, vice roi de la Nouvelle France, nom utilisé pour la première fois sur une carte établie en 1529 par Girolamo Verrazano, c'est le gouverneur de Dieppe Aymard de Chaste qui lui succède. Le nouveau vice roi, constitue une "compagnie des marchands "qui associe les armateurs de Rouen et de Saint Malo, jusqu'alors rivaux, et nombreux sont les marchands dieppois qui participent à l'armement de navires destinés au commerce transatlantique.

Après la mort de de Chaste, Samuel de Champlain, explorateur et géographe lutte contre les objectifs mercantilistes des marchands afin de promouvoir son projet d'établissement d'une colonie de peuplement et de conversion des Amérindiens. Après une première tentative d'installation permanente à Port Royal de 1604 à 1607, il entreprend une nouvelle expédition en 1608 et établit un fort en un lieu appelé Kebec par les Indiens. Pour s'y installer, il fait appel aux Normands. Parmi ces "voyageurs" ou "coureurs des bois" chargés de prendre contact avec les tribus amérindiennes, il faut citer Charles le Moyne, Dieppois, baptisé à Saint Rémy en août 1626. Arrivé à Québec à l'âge de 15 ans, il est envoyé par les jésuites chez les Hurons où il séjourne quatre ans et dont il apprend la langue. Interprète, il prend de l'ascendant sur les Indiens comme sur les colons. Envoyé aux Trois Rivières, puis en 1642 à Villemarie, un poste sensible, il participe comme capitaine à la lutte contre les Iroquois. En 1668, il reçoit de Louis XIV, des lettres de noblesse pour être « *l'homme du Canada qui avait le plus fait à la guerre contre les Iroquois... Et considérant les grands services que le sieur Le Moyne a rendus à cette colonie...* ». Il prend le titre de Longueil qu'il donne à l'une de ses terres. Capitaine pour la ville de Montréal, il est appelé a en devenir le gouverneur. La mort l'en empêche.

L'enracinement

Grâce aux efforts de Champlain, des relations pacifiques sont établies avec les Hurons, les Algonquins et les Montagnais. Parmi les compagnons de Champlain, il faut souligner le rôle de Louis Hébert qui est l'un des rares marchands à négliger le commerce des peaux en faveur d'une agriculture naissante et difficile. Hébert, peut être d'origine dieppoise, est apothicaire. C'est en avril 1617, qu'il s'embarque à Honfleur pour Québec où il s'installe dans la Haute-Ville et se fait défricheur et cultivateur. En 1621, il reçoit du duc de Ventadour, vice-roi, une seigneurie puis la concession du fief du Sault-au-Matelot. Cham-

"Abitation de Qvebecq" **d'après un dessin de Samuel de Champlain**
Bibliothèque nationale du Canada

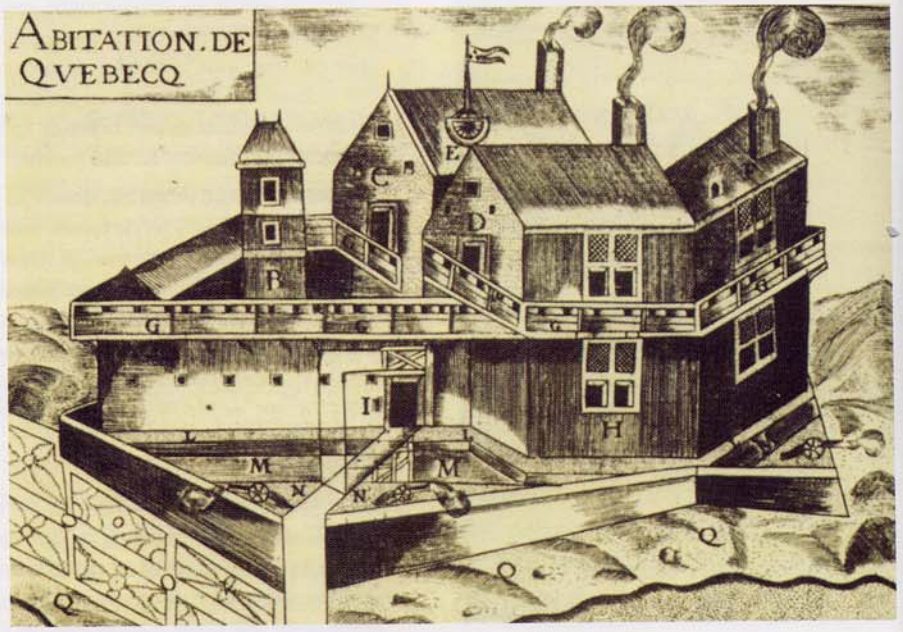

Caribous *(détail)*;
Louis Nicolas (1634-après 1678)
Encre brune sur parchemin
Thomas Gilcrease Institute of American History and Art, Tulsa, Oklahoma, USA

plain dit de lui en 1629 : « *Hébert a été le premier chef de famille résidant au pays qui vivait de ce qu'il cultivait* ». "Abraham de la colonie "selon son contemporain le Père Le Clerc, un monument élevé en septembre 1918, à l'occasion du troisième centenaire de son arrivée en Nouvelle France perpétue le souvenir de Louis Hébert, place de l'hôtel de ville à Québec. Adrien Duchesne, chirurgien dieppois arrivé au Canada en 1620, interprète et défricheur, figure également parmi ces tous premiers immigrants qui jouent un rôle important au sein de la jeune colonie française d'outre Atlantique.

En avril 1627, devant l'aggravation de la situation de celle-ci confrontée aux attaques incessantes des Iroquois et à la disette, Richelieu donne le monopole des fourrures à la compagnie de la Nouvelle France ou des "Cent Associés "comprenant de nombreux marchands et bourgeois de Rouen et du Havre mais aussi de Dieppe, La compagnie doit recueillir des capitaux destinés aux entreprises maritimes et commerciales en Nouvelle France. Faute d'un engagement suffisant des marchands, en faveur de l'envoi de nouveaux contingents de colons, cette décision n'est pas en mesure de contrer les ambitions anglaises.

Profitant de la situation difficile des Français, les Britanniques en juillet 1628 tentent de s'emparer de Québec. Quatre vaisseaux dieppois avec 400 hommes à bord qui font leur entrée à l'embouchure du Saint Laurent tombent aux mains de l'ennemi. Le 19 juillet 1629, l'établissement de Québec passe sous le contrôle des frères Kirke, commandants la flotille anglaise, eux-mêmes, nés à Dieppe, d'un père venu d'Angleterre 40 ans auparavant et d'une mère fille d'un négociant de la ville. Champlain est fait prisonnier. Charles Daniel, Dieppois commandant l'un des navires chargés de porter secours aux colons assiégés arrive à la fin août en vue du cap Breton. Il débarque à Port-aux-Baleines et s'empare du fortin anglais avant d'édifier à Cibou dans la Baie de Bras d'or le fort Saint Anne qu'il place sous le commandement du Dieppois Martel. De retour en France Daniel, compagnon de Duquesne, combat les Espagnols et se fait remarquer devant Carthagène en 1642 avant d'être anobli par lettres royales en 1648.

Un autre Dieppois, André Daniel, médecin et frère du capitaine Charles Daniel est envoyé à Londres pour demander la restitution à la France de sa colonie d'Amérique. En mars 1632, le traité de Saint Germain en Laye, rend à la France le Canada, l'Acadie et le Cap Breton. La prise de deux importants vaisseaux de guerre anglais chargés de munitions et de 900 esclaves, œuvre du capitaine dieppois Jacob Jacques Bontemps – les deux vaisseaux étant conduits à Dieppe en 1629 – semble avoir influencée la décision de restitution.

Après la réinstallation des Français à Québec, en mai 1632, la "Compagnie des Cents Associés "s'engage à envoyer

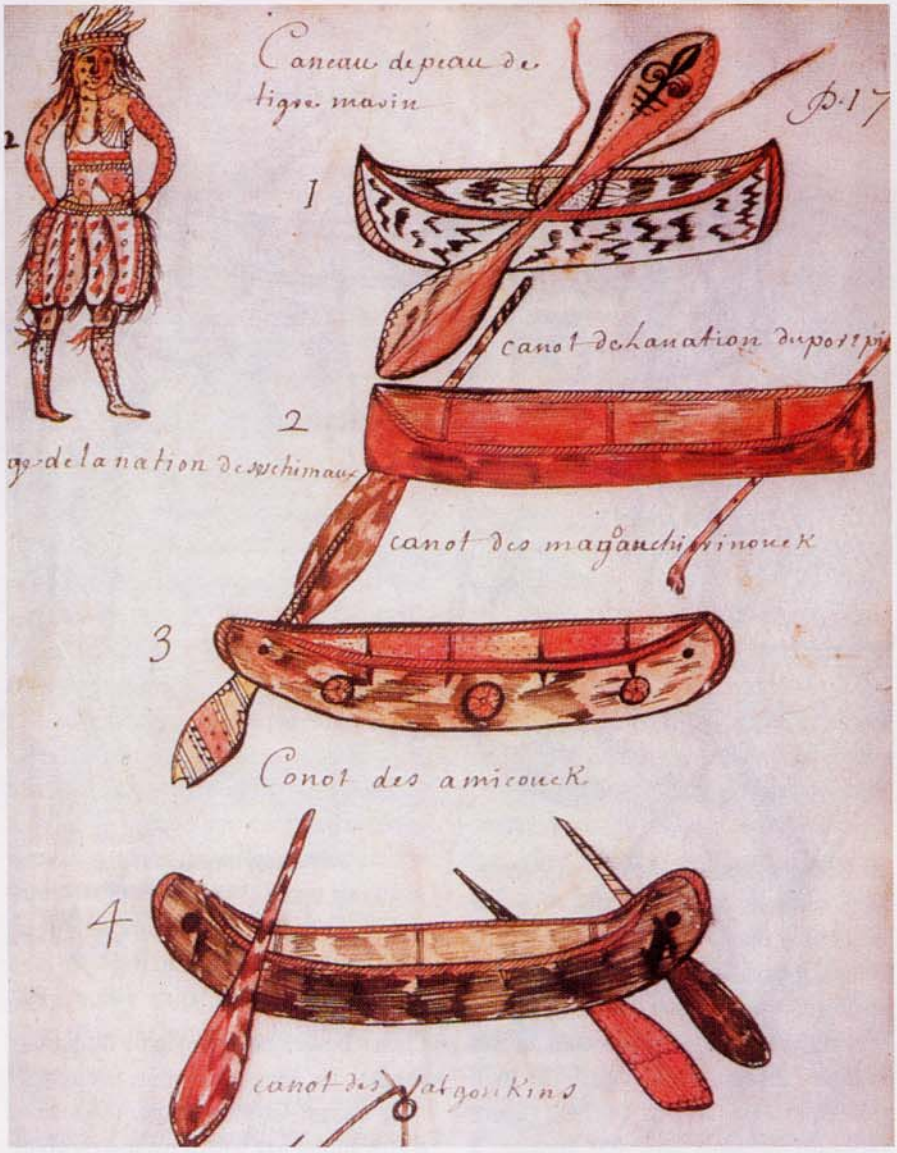

Canots; Louis Nicolas (1634-après 1678)
Encre brune et aquarelle sur parchemin
Thomas Gilcrease Institute of American History and Art, Tulsa, Oklahoma, USA

au Canada, quatre mille colons en quinze ans. Champlain nommé gouverneur de la Nouvelle France organise un nouveau voyage au départ de Dieppe en 1633 avec trois vaisseaux normands et deux cents émigrants. Bientôt rejoints par de nouveaux marins parmi lesquels on peut citer Nicolas Godbout de Berneval, Jacques David de Bracquemont, Etienne Morel de Neuville, les matelots dieppois Pierre et Jean Labrecque, Jacques Figeux et Nicolas Vereuil, défricheurs et bâtisseurs, il participent à l'enracinement de la présence française au Canada, au développement de la colonie qui de deux cents habitants à la mort de Samuel de Champlain en 1635, atteint en 1663 une population de 3000 personnes dont 600 à Québec.

La situation extérieure et l'établissement de relations pacifiques avec les Anglais profite au développement de liens commerciaux et favorise la création de fondations nouvelles à Trois Rivières en 1634, dont la population est en 1660 de 200 habitants et de la Ville-Marie, future Montréal en 1642, qui atteint 400 habitants au début du règne personnel de Louis XIV. Des expéditions sont entreprises pour la découverte de nouvelles terres, en 1651 vers le lac Saint Jean et en 1657 vers la Baie d'Hudson. L'ouverture par les jésuites en 1635 du collège de Québec puis la fondation en 1645 de la compagnie des habitants qui réunit les dirigeants politiques et économiques de la colonie participent de la formation d'une véritable communauté française au Canada autour de son noyau initial à majorité normande.

Soigner et éduquer

Dès 1621, des enfants amérindiens amenés de la Nouvelle-France sont confiés à des communautés religieuses en France, comme celle des sœurs hospitalières de Dieppe. Ces expériences justifiées par l'espoir de faire de ces enfants des ambassadeurs auprès des tribus sont des échecs, les enfants mourant en bas âge. En 1633, le R. P Paul Lejeune, supérieur des jésuites au Canada préconise la création en Nouvelle-France de fondations charitables. Madame de Combalet, nièce de Richelieu s'adresse en 1637, dans cette perspective, aux sœurs augustines, hospitalières de Dieppe, réputées pour leur dévouement, avec l'accord de l'archevêque de Rouen et le soutien de la Mère Elisabeth de Saint François, supérieure de l'Hôtel Dieu de Dieppe.

Trois hospitalières, la mère Marie de

"Canadien en Raquette allant en guerre sur la nege" gravée par I. B. Scotin; eau-forte.
Archives publiques du Canada.

Saint Ignace, fille d'un banquier rouennais, la Mère Anne de Saint Bernard et la Mère Marie de Saint Bonaventure, également rouennaises ainsi qu'une servante d'origine dieppoise Catherine Chevalier sont choisies parmi d'autres volontaires. Elles s'embarquent à Dieppe le 4 mai 1639 sur *le Saint Joseph* appartenant au capitaine dieppois Bontemps et commandé par son lieutenant Jacques Vastel. Arrivées à Québec, dès la mi août, elles accueillent à l'Hôtel-Dieu les premiers malades. Les conditions de vie sont difficiles, les trois premières hospitalières exténuées ont du mal à faire face à l'ampleur de la tâche. Deux nouvelles hospitalières de Dieppe doivent être envoyées en renfort en juillet 1640 puis deux autres en 1643. La rudesse du climat, les conditions de vie difficiles, le scorbut, les épidémies fréquentes mais aussi l'augmentation de la population et le développement des relations avec certaines nations amérindiennes conduit à la création d'un second établissement en octobre 1654 et en 1664, le nombre de journées d'hospitalisation s'élève à 4400.

En mai 1639, dans la perspective d'une installation d'une maison d'éducation pour les jeunes canadiennes, filles de colons ou amérindiennes, deux ursulines dont Marie Guyard, Mère Marie de l'Incarnation du couvent de Tours s'embarquent sur le même vaisseau que les trois Augustines. En 1642 après trois années passées dans une installation provisoire dans des conditions pénibles les Ursulines s'installent enfin dans le couvent bâti pour elles.

En 1663, deux ans après le début du règne personnel de Louis XIV, la compagnie des Cent Associés remet la Nouvelle-France au roi qui nomme un nouveau gouverneur représentant personnel du souverain, un intendant de police, justice et finances et un conseil souverain. A peine installées, ses institutions sont supprimées avec la création de la Compagnie des Indes Occidentales à qui Louis XIV et Colbert remettent la propriété et l'administration de la Nouvelle France. Alors que la politique coloniale devient un élément d'une ambition, la recherche de la suprématie européenne, s'achève l'époque héroïque des premiers arrivants, à majorité normande. Leur histoire n'en marque pas moins de son empreinte, le Canada francophone d'aujourd'hui mais aussi une ville, Dieppe, où la relation avec l'Etat-continent d'Outre Atlantique est un élément de singularité en même temps qu'une porte vers l'universel.

"Capitaine de La Nation des Illinois" *(détail)*; Louis Nicolas (1634-après 1678)
Encre brune sur parchemin
Thomas Gilcrease Institute of American History and Art, Tulsa, Oklahoma, USA

A lire au fonds ancien et local de la médiathèque Jean Renoir.

BONNAULT (Cl.), *Histoire du Canada français*, coll. Colonies et Empires, 1ère série, T.6, Paris, PUF, 1950, Bh'71.

CARLES (L. N), *Les Dieppois dans l'épopée canadienne*, Rouen, NORM P 86.

CASGRAIN (H.R. abbé), *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, Québec, Léger Brousseau, 1878, Bh 51.

COUILLARD DESPRES (A.), *Louis Hébert, premier colon canadien et sa famille*, Paris, Desclée de Brouner, 1913, CAN 133.

DEROY-PINEAU (F.), *Marie de l'incarnation*, Paris, Robert Laffont, 1989, CAN 332.

GUYAU (G.), *Les origines religieuses du Canada*, Paris, Grasset, 1924, Bh'110.

HABERT (J.), *La vie et voyages de Jean de Verrazane, Ottawa, le Cercle du livre de France*, 1964, AEE 4037.

LE TENNEUR (R.), *les Normands et les origines du Canada français*, Coutances, 1973, CAN 148.

LONG (J.), *Voyages chez différentes nations sauvages de l'Amérique septentrionale*. Paris, Prault et Fuchs, 1794, Ax 3290.

MOLLAT DU JOURDIN (M.), *Giovanni et Girolamo Verrazano navigateurs de François Ier*, Paris, Imprimerie nationale, 1982, NORM G16.

NAUDUECH (G.), *Normandie et Nouvelle France d'Amérique du Nord*, Coll. Documents inédits, Académie de Rouen, 1978, NORM mm 156.

TAILLEMITE (E.), *Marins français à la découverte du monde*, Paris, Fayard, 1999, M 202.

TANGUAY (C.), *Dictionnaire des familles canadiennes*, Québec, Sénécal, 1871, Bh'53.

TRUDEL (M.), *Histoire de la Nouvelle-France*, T.1, Montréal, Paris, Fides, 1968, CAN 144.

VACHON (A.), *Rêves d'empire, le Canada avant 1700*. Coll. les documents de notre histoire, Archives publiques, Canada, Ottawa, 1982, CAN 336.

VAILLANCOURT (E.), *La conquête du Canada par les Normands*, Montréal, Ducharme, 1930, Bh'27.

Marie de l'Incarnation

Fondatrice au Nouveau-Monde

Soeur Marie-Aimée Gaffié
Archiviste de la Communauté
des Augustines de Thibermont

Marie Guyart, veuve Martin, devenue Marie de l'Incarnation à son entrée chez les Ursulines de Tours, n'a pas vécu à Dieppe, mais elle y est passée. Elle a séjourné quelques heures dans le port normand et y a embarqué pour le Canada, le 4 mai 1639. Ce passage, si bref soit-il, explique l'intérêt qui a motivé l'acquisition par le fonds ancien du livre du Père de Charlevoix écrit au XVIIIe siècle[1]. Elle est née à Tours le 18 octobre 1599, de Florent Guyart, marchand de soie et de Jeanne Michelet. Nous la connaissons par les mémoires adresssés à deux de ses confesseurs qui lui en avaient demandé la rédaction ainsi que par la correspondance entretenue avec son fils unique, Claude.

LA VIE
DE LA
MERE MARIE
DE
L'INCARNATION,
Institutrice & premiere Supérieure des Ursulines de la Nouvelle France.
A PARIS,
Chez P. G. LE MERCIER,
Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques,
au Livre d'Or.
M. DCC. XXXV.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

Marie Guyart grandit dans une famille chrétienne du XIIe siècle, où on l'a initiée à la prière et à faire l'aumône aux malheureux. Elle aime, dit-elle, prier et se trouver en la compagnie des malades et de ceux qui souffrent. Elle reconnaît y avoir fait de grands excès.

A l'âge de 7 ans, un rêve oriente sa vie mystique et lui fera préférer la prière d'oraison à tout autre occupation frivole. A 15 ans, elle pense entrer en religion, mais ses parents ont d'autres projets pour elle. Obéissante, à 17 ans elle accepte de se marier, se proposant, « *si Dieu lui donnait un fils, de le consacrer à son service, et qu'elle-même, si dans la suite elle recouvrait la liberté, elle n'aurait plus d'autre époux que le Seigneur* ».

Son mariage dure deux ans. La raison, la prudence sont les dominantes de sa conduite à cette période de sa vie et elle ne se laisse plus aller à des excès de dévotions au détriment des devoirs de son état d'épouse, de chef d'entreprise au nombreux personnel, et de mère d'un tout jeune enfant.

Lorsqu'elle atteint 19 ans, son mari meurt. Elle perd ses biens et se trouve dans de grandes difficultés, devant faire face à des procès. Pourtant sa vie mystique continue sans que personne autour d'elle ne le perçoive. Que peut faire à cette époque une jeune veuve de 19 ans, sinon se remarier ? On lui propose « *d'autres partis très avantageux* » : ses qualités morales, son esprit, les preuves de bon sens qu'elle donne, ajoutés à un physique qui se fait remarquer, sont de sérieux atouts. Elle aurait fort bien pu refaire sa vie… Au fait, pourquoi pas ? Elle dit elle-même « *avoir un peu balancé* ». D'autre part, elle continue courageusement à faire marcher l'entreprise familiale et y réussit fort bien.

Elle n'oublie pas les pauvres et les malades. Ceux qui viennent frapper à sa porte sont accueillis, bien installés dans un fauteuil, alors qu'à genoux à leurs pieds, elle lave et nettoie leurs plaies et applique des onguents. Son fils est le seul témoin de ce service et se dit « *qu'il n'est pas possible qu'elle ne fut infectée de la mauvaise odeur qui en sortait* ». Cette vie dure plusieurs années. Elle repense à son désir d'être religieuse ; mais son fils est encore trop jeune. Elle s'y prépare toutefois en vivant modestement, en priant et en usant (et abusant) des pénitences… à l'insu de tous.

A 32 ans, elle estime que son fils peut se passer d'elle ; d'ailleurs sa soeur propose de s'occuper de lui, et elle se prépare à quitter le monde. Après des hésitations sur le choix du monastère, elle opte pour les Ursulines qui viennent de s'installer à Tours. Le 23 janvier 1631, elle quitte parents et amis ainsi que son fils, qui le coeur serré consent à son départ.

Elle entre au noviciat des Ursulines de Tours et ne sera plus désormais que Marie de l'Incarnation. Elle s'y trouve avec de jeunes personnes ne connaissant rien à la vie (à cette époque, on entrait très jeune dans les monastères). Sa forte personnalité impose le respect. Cependant, elle qui avait dirigé un personnel masculin nombreux, obéit très simplement.

Un rêve qu'elle fait en 1633, préfigure de ce que sera sa mission au Canada : la rencontre d'une dame qu'elle conduit, inspirée, vers « *un vaste pays plein de montagnes et de vallées, couvert de brouillard épais* ». Là, elle « *rencontre la Mère de Dieu et son fils* ». Ce rêve est complété, peu après par un autre où elle se voit « *marcher vers la mer, du côté*

Portrait de mère Marie de l'Incarnation; attribué à Hugues Pommier (vers 1637-1686)
Archives des Ursulines de Québec

où on faisait les embarquements, dans un endroit où il y avait beaucoup de monastères [2] ». Elle raconte ce rêve au prêtre qui la conseille dans sa vie spirituelle : dans ce pays mystérieux du songe, il reconnaît le Canada, pays dont elle n'avait jamais entendu parler. Elle accepte cette perspective d'avenir et dès lors elle est souvent en pensée parmi les Hurons et les missionnaires, attendant le moment de donner suite.

Les Jésuites du Canada, et notamment le Père Le Jeune, envoyaient en France leurs *Relations* annuelles [3] de ce qui se passait dans ce pays où nombreux étaient les colons français dont beaucoup de normands. Par eux on connaissait un peu cette lointaine contrée et on s'y intéressait. Dans ces écrits, ils disaient les immenses besoins de ce pays neuf et ils souhaitaient des établissements de charité à Québec. Entreprise importante nécessitant des fonds et de la main-d'oeuvre. Aucune femme n'était encore partie là-bas, dans ce pays de "Sauvages" [4] dont la cruauté de certains allait jusqu'à l'anthropophagie ! Et des fonds, où en trouver ? Ce n'est certes pas dans un monastère, même à cette époque-là ! Alors, le rêve de cette religieuse cloîtrée, quelle utopie !

A quelque distance de là, une jeune veuve, Magdeleine de Champigny de la Peltrie, veut consacrer sa très grande fortune aux pauvres. Elle est lectrice des *Relations* des Jésuites et décide de donner tous ses biens aux pauvres du Canada. Non seulement ses biens mais elle-même. Mais, avec qui ? un tiers, un Jésuite, met en relation Madame de la Peltrie et Marie de l'Incarnation, elles s'entendent parfaitement pour asssurer, chacune pour sa part, la réalisation de cette grande oeuvre. Il faut toutefois trouver des compagnes à Marie de l'Incarnation, mais cela n'est pas très difficile, toute la communauté se portant volontaire : on en choisit une, Soeur Saint-Joseph, et on en prendra une autre à Paris, en passant.

Mais quand partir ? le plus tôt possible, bien sûr ! c'est-à-dire au printemps prochain [5]. Les "Messieurs de la Compagnie du Canada" font des difficultés pour passer plusieurs personnes qui n'étaient pas prévues et qui sont encombrées de beaucoup de bagages et de provisions. Qu'à cela ne tienne : Madame de la Peltrie est prête à « *fretter un bâtiment à ses dépens* ». Quant à savoir d'où partir, c'est facile, c'est à Dieppe qu'à cette époque on embarque le plus souvent pour la Nouvelle-France.

Arrêtons-nous un peu et laissons Marie de l'Incarnation préparer ses bagages. Partons à Dieppe. Là, il y a une histoire parallèle à celle que raconte le Père de Charlevoix et qui touche les dieppois de plus près encore. S'il faut un "séminaire" pour faire l'éducation des filles, il faut aussi un hôpital... Les colons français, même s'ils sont encore peu nombreux, sont très éprouvés par le climat rude d'un pays dont le sol ne donne quasiment rien car il n'est pas défriché ; les ressources ne viennent que de France, et la pauvreté en vitamines, en sels minéraux est tragique et à l'origine de bien des maladies. Quant à la tuberculose et autres maladies infectieuses, mieux vaut n'en pas parler !...

Très bien ! mais cet hôpital, qui va le fonder ? le construire ? le desservir ? Le Père Paul Le Jeune, le rédacteur des *Relations*, est bien connu à Dieppe et à

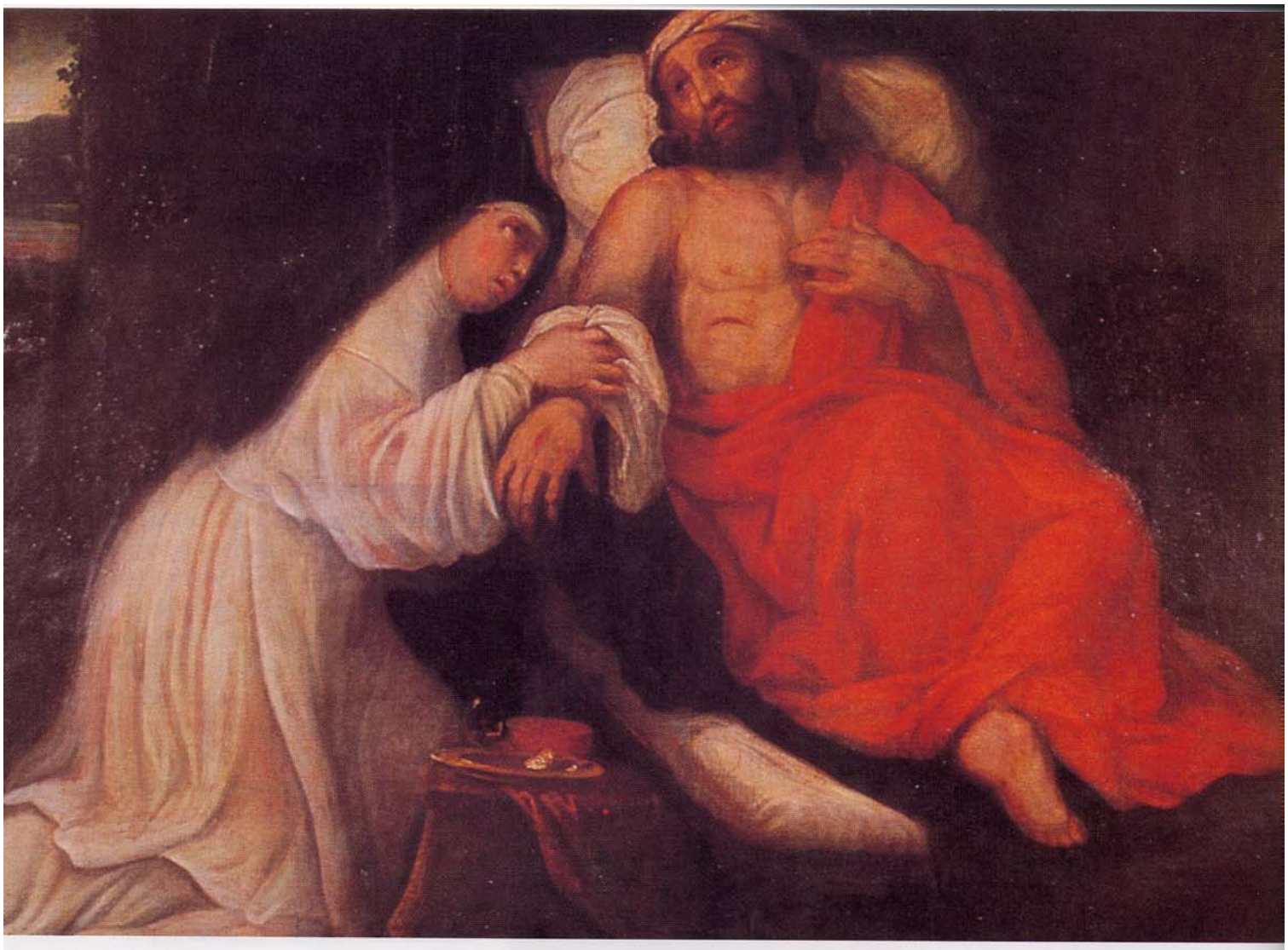

Hospitalière soignant le Seigneur dans la personne d'un malade;
Claude François (dit Frère Luc) (1614-1685)
Monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec

Paris. On lit ses pages tant à la Cour de Louis XIII que dans les communautés religieuses. On les commente et on rêve…

Une grande Dame, Madame de Combalet, [6] fréquente la Cour ainsi que Monsieur Vincent. Elle s'intéresse à ses actions en faveur des pauvres. Quand elle entend parler des besoins des Jésuites de la Nouvelle-France elle décide de s'y impliquer. Et voilà une fondatrice trouvée…

Les Hospitalières de Dieppe [7], quant à elles, rêvent de partir. Elles sont pourtant cloîtrées à cette époque, mais l'appel missionnaire est fort. Le Père Le Jeune qui a résidé à Dieppe plusieurs années et les a fréquentées n'a pas beaucoup d'efforts à faire pour décider la communauté, qu'il choisit parmi bien d'autres. La *Relation* de 1635 où l'appel est le plus pressant est lue à la Cour et à Dieppe en février 1636, dès lors le processus est engagé : un Jésuite part au Canada au printemps de cette même année, porteur de la bonne nouvelle. Le 16 août 1637, le contrat de fondation d'un hôtel-Dieu à Québec est signé et des terres obtenues pour bâtir. La première pierre est posée le 12 août 1638. Le 2 février 1639, le Chapitre des Hospitalières élit trois Soeurs dont l'aînée a 29 ans et la plus jeune 22 ans. Le 4 mai 1639 les deux groupes se retrouvent pour passer la mer.

Dieppe peut ainsi se flatter d'être à l'origine du premier hôpital d'Amérique du Nord, par trois jeunes Hospitalières qui avaient appris à soigner les malades dans l'établissement de la ville.

Mais, retrouvons Marie de l'Incarnation et sa compagne. Parties de Tours le 22 février 1639, au milieu des larmes et des regrets tant de la communauté que de leurs familles, elles pensent trouver à Paris celle qui les accompagnera au Canada. Cependant c'est à Dieppe que Soeur Cécile de Sainte-Croix se joint à elles. [8]

Je laisse la parole au Père de Charlevoix : « *Enfin le 4 may 1639, le vent étant bon, on appareilla de grand matin. Les trois Ursulines furent menées de leur monastère à celui des Hospitalières pour y prendre trois Religieuses de cette maison qui allaient aussi faire un établissement à Québek.* Pendant qu'elles font une dernière prière, *Madame la Gouvernante nous fit monter en son carrosse pour nous mener au bord de la mer. Nous étions entourées de monde… Lorsque je mis le pied dans la chaloupe, il me sembla entrer en paradis puisque je commençais à risquer ma vie pour l'amour de Celui qui me l'a donnée… Cependant, on étend les voiles, le vent nous emporte et je quitte la France pour n'y retourner jamais et dans une ferme résolution de consacrer ma vie au service des nations sauvages* ».

Dans le bateau commandé par le capitaine Bontemps [9], ont pris place avec les six religieuses, Madame de la Peltrie et plusieurs Jésuites. De nombreux bagages et des provisions suffisantes pour tenir

au moins une année et assurer l'organisation des deux établissements sont embarqués aussi sur le *Saint-Joseph*. A bord, on s'organise pour vivre comme dans un monastère bien réglé car le voyage doit durer trois mois. Les deux communautés sont chacune chez soi mais un espace commun leur est réservé afin qu'elles puissent prier ensemble. Là, elles chantent les psaumes à deux choeurs.

Mais le voyage n'a rien d'une croisière. Le danger est sur la mer. La route suivie, les mène vers le Nord, il y a des « *glaces énormes, hautes et larges comme une ville flottante* ». On risque mille fois le naufrage, celui-ci paraissant inévitable, le Père Vimont donne l'absolution générale à tous ces croyants, on se prépare à la mort.

Le premier août 1639, la troupe arrive à Québec. « *La première chose que nous fîmes au sortir du vaisseau fut de baiser cette terre en laquelle nous étions venues pour y consommer nos vies au service de Dieu et des pauvres Sauvages* ». Monsieur de Montmagny, Gouverneur de Québec, les accueille sur la grève. Dans la ville, la joie est grande. Le travail cesse. Les boutiques sont fermées. Les gens sont dans la rue. « *On nous conduisit à l'église. Un Te Deum fut chanté. Ensuite, Monsieur le Gouverneur nous mena au Fort où il nous régala splendidement... et nous conduisit aux lieux destinés pour notre demeure. Dès le lendemain, le Père Vimont et le Père Le Jeune nous menèrent visiter les Sauvages, nos frères très chers* ». Elles trouvent des gens ouverts qui leur confient quelques-unes de leurs filles. Leur monastère n'étant pas prêt, on les loge ailleurs, très à l'étroit. La promiscuité sera bientôt cause d'épidémie de petite vérole qui tue trois ou quatre de leurs pensionnaires. Leur pauvreté est grande en meubles, en vivres, en matériel. Mais elles ont traversé l'océan pour aider les pauvres et leur apprendre à connaître Jésus-Christ.

Elles confient du courrier aux navires qui tous les ans passent en France, donnant de leurs nouvelles à leurs communautés respectives, suscitant des vocations. D'autres soeurs les rejoignent. Pourtant si les bras sont les bienvenus car le travail est grand, le nombre complique un peu la vie dans un si petit espace... les soeurs vivent les unes sur les autres. Les actes de patience, de tolérance, sont nombreux, car on sait bien que la vie dans une communauté cloîtrée est faite de détails et que toutes ces Religieuses venaient de couvents différents dont l'histoire, les traditions apportaient des particularités dont il fallait s'accommoder. Marie de l'Incarnation mène toute ce monde avec sagesse et bonté, faisant largement sa part de travail, la première levée, la dernière couchée, jamais oisive, toujours en prière ou au travail. Les gens la tiennent pour une personne que l'on peut consulter sur les questions touchant à la vie chrétienne et ils viennent nombreux la voir. Pendant ce temps, sa vie mystique se poursuit, et personne n'en sait rien.

Un jour, Madame de la Peltrie, leur pourvoyeuse, part habiter à Montréal... en emportant le mobilier qu'elle leur avait prêté. C'est alors la misère... Elle

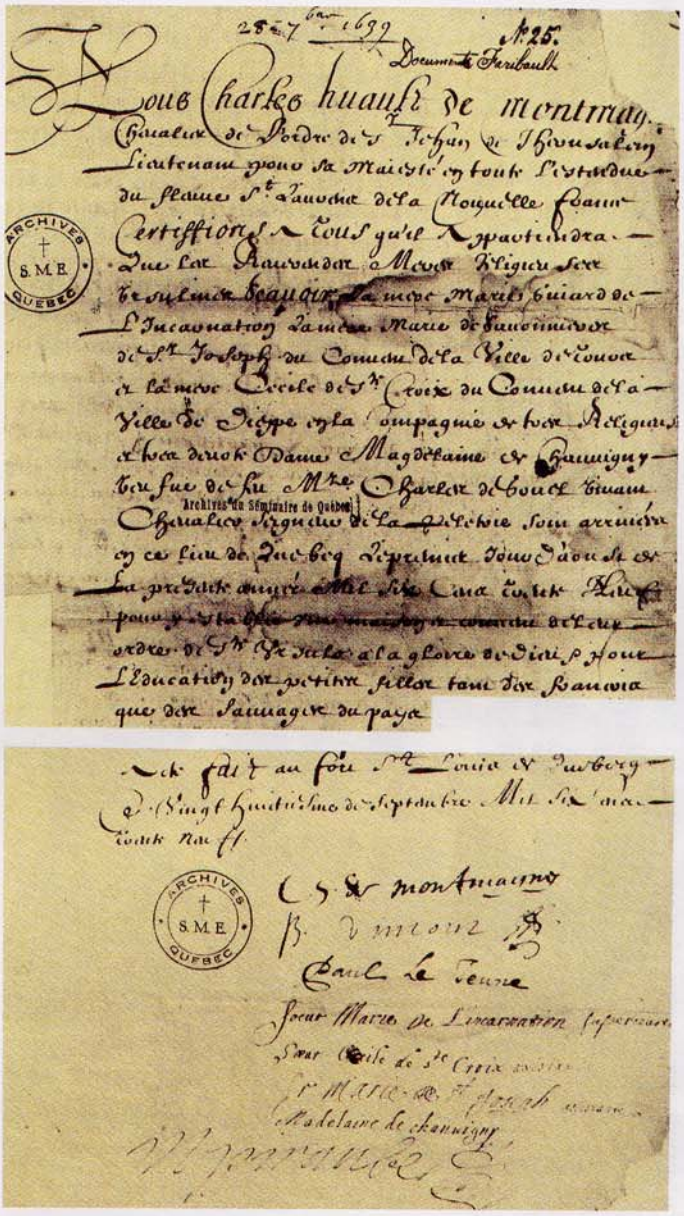

Procès-verbal de l'arrivée des Ursulines à Québec dressé par le Gouverneur Montmagny, 28 septembre 1639. Archives du Séminaire de Québec

reviendra heureusement, et avec elle ses meubles !

Marie de l'Incarnation a personnellement des causes de peines et de soucis. Son fils, Claude, a voulu se faire Jésuite, mais il n'est pas fait pour cette vie et on lui conseille un autre choix. C'est le début d'une période de vie un peu dissipée qui navre sa sainte mère. Mais il finit par s'assagir et par entrer chez les Bénédictins où il fera profession monastique.

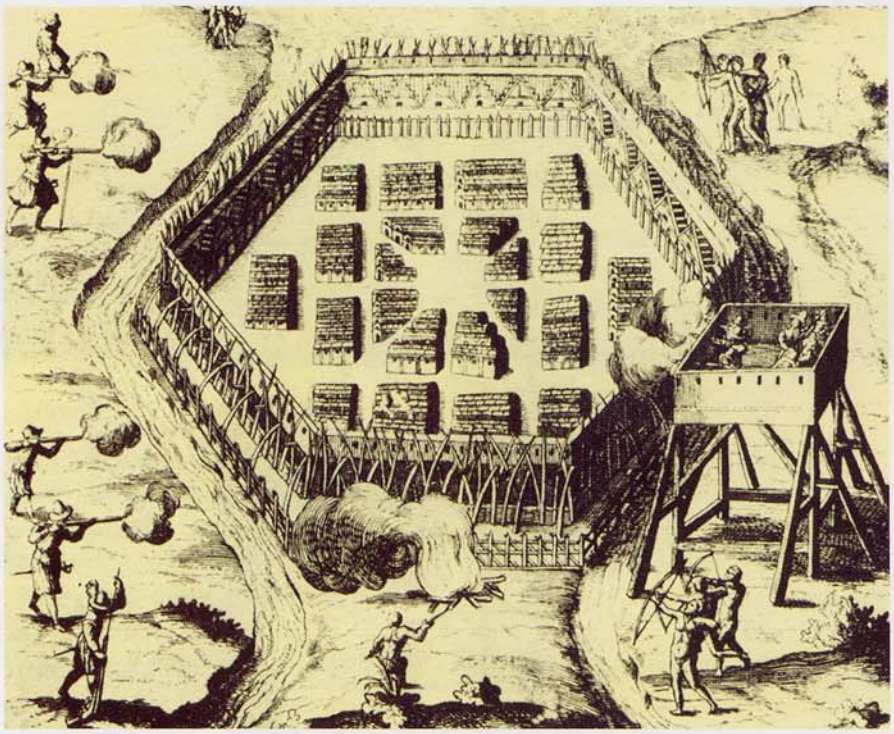

***Onondaga* un village iroquois d'après un dessin de Samuel de Champlain**
Archives publiques du Canada

Une correspondance s'établit entre eux qui nous vaudra d'intéressantes lettres et fera le bonheur du Père de Charlevoix et des autres biographes.

L'Eglise de Québec est menacée, et cela lui est aussi très sensible. Les missionnaires Jésuites des Hurons sont massacrés par les Iroquois. Les chrétiens Hurons sont obligés de s'enfuir et les Ursulines se préparent à accueillir leurs filles en étudiant la langue huronne après s'être familiarisées avec celle des Algonquins et des Montagnais.

La colonie française du Canada est exposée ; les Anglais d'un côté, qui déjà la briguent, les Iroquois de l'autre, qui font de véritables raids mettant dans l'insécurité les gens de la cité. On les presse de repartir pour la France. Personne ne le veut, bien entendu. Une nuit de décembre, un incendie détruit leurs bâtiments et tandis que les Religieuses et les pensionnaires, pieds nus et mal vêtus, attendent dans la neige, on voit Marie de l'Incarnation en divers endroits de la maison, essayant de sauver leurs pauvres biens. Les Hospitalières les accueillent et les gardent chez elles un long temps pendant que les québécois, riches ou pauvres, leur apportent qui du linge, qui des oeufs, qui une poule, qui du pain. Les pauvres partagent avec les pauvres… en sachant que les navires pourvoyeurs de provisions ne viendront de France, au plus tôt, qu'au mois d'août prochain.

Malgré les dangers et l'avenir incertain, on rebâtit le monastère. Marie de l'Incarnation recueille des fonds et retrouve son personnage de femme d'entreprise active. Elle a 51 ans. Elle trouve le temps d'entretenir une abondante correspondance et de transcrire des dictionnaires établis par les Jésuites en langue "sauvage", car les Religieuses doivent les connaître pour communiquer avec les enfants dont elles ont la charge.

Les huit dernières années de sa vie, la maladie la rejoint ; une lithiase biliaire et rénale, des oedèmes. Le samedi 30 avril 1672, à midi, elle entre en agonie et meurt au milieu des siens. On lui fait des obsèques "nationales", avec la participation du Gouverneur général, Monsieur de Courcelle et de l'Intendant de Québec Monsieur Talon. Le Père Lallemant prononce l'oraison funèbre.

La vie de Marie de l'Incarnation a été pleine de l'amour de Dieu et de l'amour des autres, particulièrement des petits. Au Canada, elle est placée parmi les "Fondateurs de l'Eglise canadienne" et la "Belle Province", sinon le pays, reconnaît en elle un artisan de la patrie. Sa statue orne la façade du Parlement du Québec, aux côtés de Talon, Joliet et Champlain.

L'oeuvre qu'elle a fondée là-bas est toujours vivante.

Le Père de Charlevoix consacre les 24 dernières pages de son ouvrage à son portrait physique et moral ; elle était grande et avait les traits réguliers. On y lisait à la fois la douceur et l'énergie, la modestie et le courage. Tout est solide en elle, dit-il ; elle pense juste et son jugement est pénétrant et sûr. Ce qu'elle entreprend, elle le réussit. Sa charité est inlassable. On ne sait s'il faut voir en elle d'abord une mystique ou plutôt une femme d'action, car elle était les deux à la fois. On l'a appelée "la Thérèse du Nouveau-Monde" car, par certains côtés de sa vie, elle rappelle Térésa d'Avila, l'Espagnole, sa contemporaine.

A Dieppe, on ne repère pas de traces du séjour de Marie de l'Incarnation, non plus que du couvent des Ursulines où elle a logé quelques jours. Mais son passage chez nous est un jalon dans l'histoire de l'oeuvre qu'elle a initiée chez nos « cousins ». Cela vaut bien un modeste article dans Quiquengrogne !

(1) *La vie de la mère Marie de l'Incarnation. Institutrice & première Supérieure des Ursulines de la Nouvelle France.* Editon de 1735, écrit par le Père François-Xavier de Charlevoix, de la Compagnie de Jésus, né à Saint-Quentin le 29 octobre 1682, mort à La Flèche le 1er février 1761. Le Père Charlevoix était un grand voyageur pour l'époque ; il remonta le Saint-Laurent et descendit le Mississipi. Il séjourna au Canada de 1705 à 1709, il fit entre 1720 et 1722 un voyage en Amérique du Nord par ordre du Roy. Il écrit dans la préface de l'ouvrage qu'il « est redevable aux mérites de la Fondatrice des Ursulines du Canada, de ce que j'ai pas fini mes jours dans une terre étrangère à la fleur de mon âge : il m'a semblé que je ne pouvais rien de moins pour honorer ma bienfaitrice que de la faire connaître au public ». Le propos du Père est de nous montrer la mystique en Marie de l'Incarnation, ce qui explique la place importante donnée à son journal, à ses mémoires, sur ce sujet. Une certaine place est laissée aussi à la correspondance de la Religieuse avec son fils Claude devenu moine. Le style est naturellement plein d'onction, c'est un écrit de religieux jésuite du XVIIIè siècle sur une personne dont la vie mystique a été importante.

(2) Celà ressemblerait assez à Dieppe, port important au XVIIè siècle et ville riche de nombreux monastères et couvents.

(3) Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France, en l'année 16…

(4) Indien de toute tribu. Ce terme n'a rien de péjoratif.

(5) Les passages se font dans un espace de temps très limité ; il faut un an pour avoir la réponse à une question posée. Et ils durent trois mois.

(6) Marie de Vignerot ; nièce de Richelieu, jeune et riche veuve de Monsieur de Combalet, elle sera plus tard duchesse d'Aiguillon

(7) A cette époque, on connaissait les Augustines sous ce nom. Elles desservaient l'Hôtel-Dieu Saint-Jean-Baptiste, après avoir, sans doute, assisté les pauvres à l'hôpital de la Vase (1180-1626) et la Maison de Pierre.

(8) Cécile de Sainte-Croix : c'est à elle que nous devons un pittoresque récit de la traversée dont l'original se trouve aux archives départementales de la Seine-Maritime

(9) Le bateau que Madame de la Peltrie a fretté ne sera pas utilisé car, finalement, tout le monde passera sur le meilleur vaisseau de la Compagnie, le *Saint-Joseph,* capitaine Bontemps.

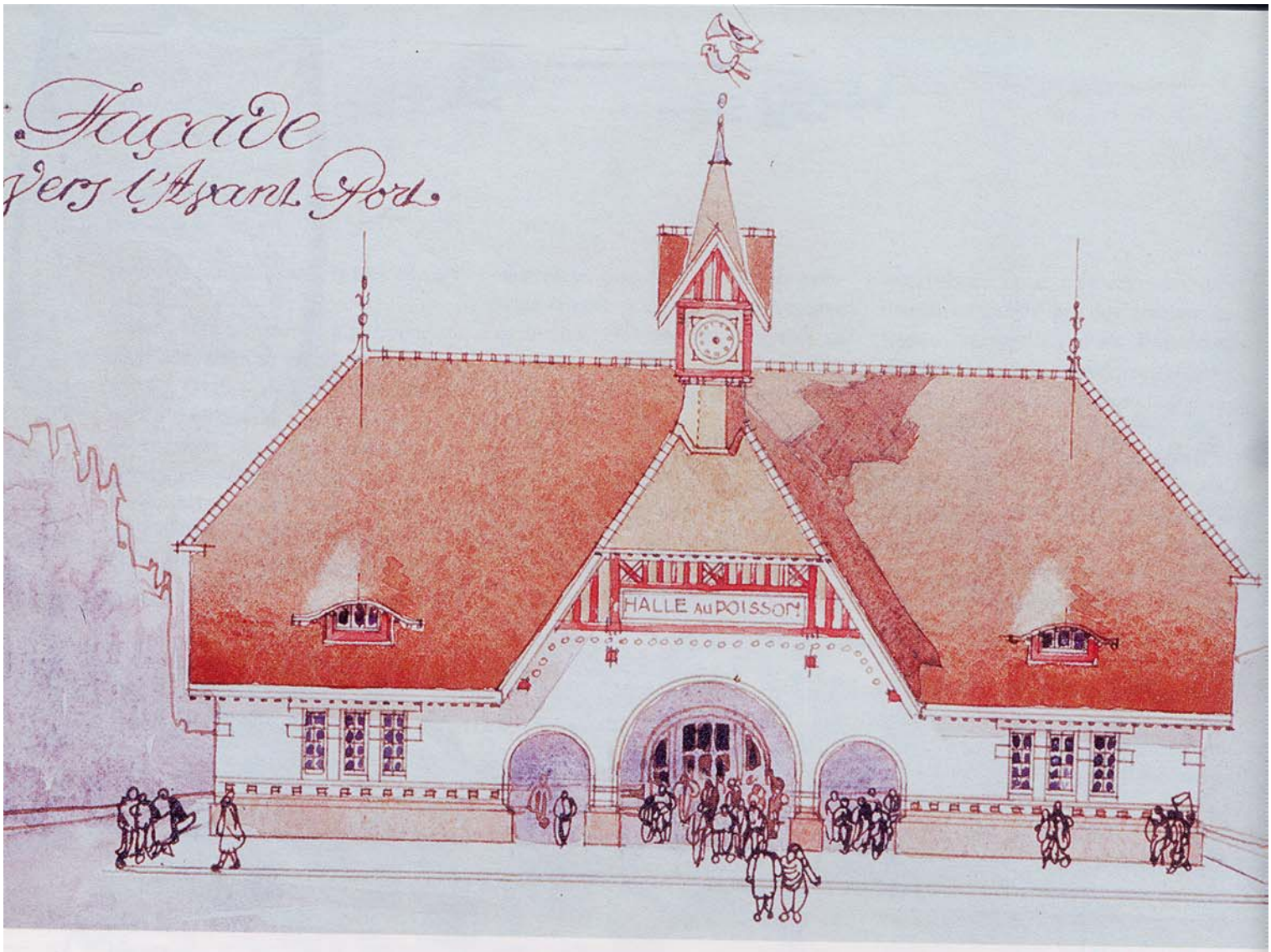

Façade vers l'avant-port
2e projet Hamelet variante A
(façade retenue par le conseil municipal).

Projet rouennais pour poissons dieppois

Patrick Michel

Au début des années vingt la Municipalité dieppoise lance un concours auprès des architectes [1] pour la construction d'une poissonnerie en gros, quai du Carénage, place Guillaume Terrien. Le Fonds ancien et local a reçu en 1961 des services techniques de la Ville des plans avec vues aquarellées de deux des participants "finalistes" : "le Crabe doré" et "Croissant rouge". Nous nous intéresserons au projet qui voit le jour en 1926 et qui a fait l'objet de deux numéros de la revue "La Construction Moderne" en 1929 [2].

Le "Crabe doré", le "Croissant rouge" ou le "Jehan Ango" ?

La Vigie [3] relate le concours dans ses colonnes du mardi 5 décembre 1922. Le vendredi 1er décembre les membres du jury, après avoir délibéré toute la journée, fixe ainsi leur jugement ; 1er "le Croissant rouge", 2e "le Crabe doré", 3e "Jehan Ango". Les deuxième et troisième sont des projets dieppois et le premier rouennais. Le lendemain, le Conseil municipal se réunit pour juger en dernier ressort. Cependant une polémique s'installe au sujet du "Croissant rouge" qui présente un projet avec quatre variantes (A, B, C, D) alors que les autres concurrents n'en proposent qu'un. Après une discussion animée M. Rimbert, maire, répond que le règlement du concours n'interdit pas cela et qu'en refusant le projet la Ville s'exposerait à un procès. « *Et c'est le rouennais qui l'a emporté sous l'égide heureuse, du "Croissant rouge". Il a obtenu 14 voix contre 4 à chacun de ses deux concurrents. Car, sur 23 conseillers présents, il en est un qui s'est abstenu. On ignore son nom puisqu'on a voté au scrutin secret. Mais on voudrait connaître ses "considérants". Est-ce l'emplacement ? Est-ce le style du monument ? Est-ce le choix des matériaux ? Peut-être n'aime-t-il pas le*

poisson ? Il faut pourtant de l'estomac pour se désintéresser de l'emploi d'une somme de plus d'un million de francs quand on est conseiller municipal... L'auteur des plans du "Croissant rouge" s'appelle M. Fernand Hamelet. Et comme le dit M. Rimbert, maire, *« le choix du jury a été basé sur la qualité des matériaux, l'ensemble de la construction et les avantages assurés au commerce de la marée, de façon à faire une halle aux poissons susceptible de donner satisfaction à tous les intéressés »*.

Et c'est le rouennais qui l'a emporté...

Le journal local *l'Impartial* du 4 décembre 1922 précise que le Conseil municipal a opté pour le "Croissant rouge" en prenant dans deux des variantes. Il est choisi la façade de la variante A et le plan de la variante B, en prenant soin de réduire la longueur des magasins des mareyeurs pour allonger la halle de vente. Quant aux auteurs des deux autres projets ils reçoivent, par décision à l'unanimité du Conseil, une prime de 10 000 F au lieu des 6 000 prévus. Les auteurs pour le "Crabe doré" sont M. Feray (architecte de l'église de Janval) et M. Filleul, et pour le "Jehan Ango" M. Dupont. Il est d'ailleurs intéressant de rappeler que le Conseil s'était réuni le 11 septembre précédent pour examiner la proposition du jury : "le Crabe doré "et "Jehan Ango" classés ex-æquo et le "le Croissant rouge" troisième ! Le Conseil avait donc demandé à chacun d'apporter des modifications.

Le 13 avril 1924, la Ville est autorisée à contracter l'emprunt. L'édifice est inauguré le 19 septembre 1926. Et quelle construction ! Ce n'est donc pas un hasard si la revue hebdomadaire *La Construction Moderne* y consacre deux numéros en 1929 sous la plume d'Antony Goissaud. Celui-ci précise dans son article : *«Cette œuvre est si importante et si intéressante que la Construction Moderne, désirant mieux renseigner ses lecteurs, n'a pas hésité à m'envoyer à Dieppe pour visiter cette construction et il nous est particulièrement agréable de pouvoir la publier avec une importante documen-tation»*. Il commence par un bref résumé sur l'évolution de la pêche au début du siècle avant de présenter le bâtiment. *« Après guerre, l'importance de la pêche et de la vente en gros du poisson s'est déve-*

2e projet Hamelet variante B (plan retenu par le conseil municipal).

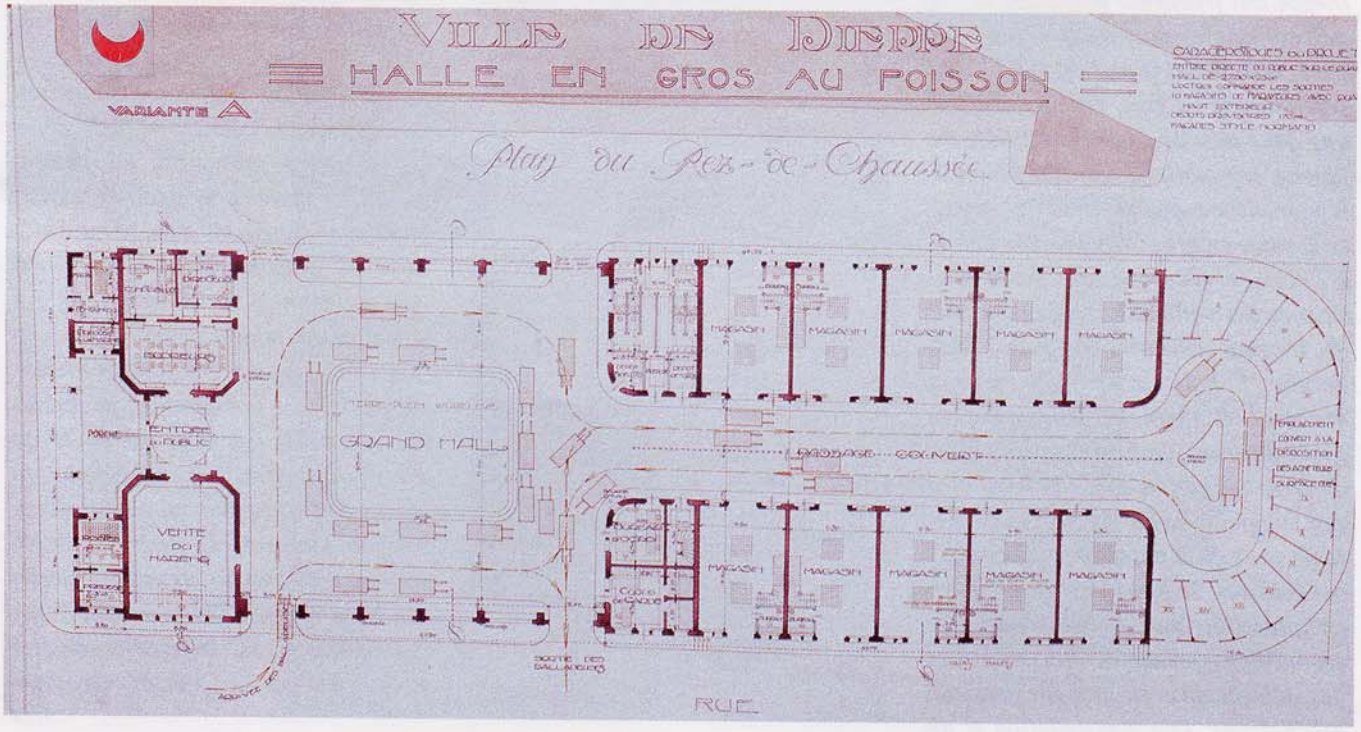

1er projet Hamelet du "Croissant rouge".

loppée. En 1928, le port de Dieppe a été fréquenté régulièrement par une flottille de 50 chalutiers immatriculés au port [...] Les canots tant à vapeur qu'à la voile sont au nombre d'une quarantaine qui inscrits au port de Dieppe ont fréquenté le marché et il y a lieu d'ajouter ceux d'autres ports En 1928, le total des ventes effectuées à la Poissonnerie en gros, tant sous le hall que dans la salle de vente spéciale du hareng, a produit 42 355 934 francs ». Il poursuit en rappelant comment se passe la vente en gros du poisson. « *Celui-ci, dès son débarquement des chalutiers et des voiliers est transporté sur de longues voitures appelées baladeuses* [4] *pour y être vendu aux enchères. Il s'agit de poissons d'espèces diverses, sauf du hareng. Celui-ci ne se pêche pas toute l'année et à son époque le trafic est trop considérable pour qu'il puisse être amené sur ces voitures. Le hareng alors débarqué en quantités énormes est vendu sur échantillons présentés aux acheteurs qui doivent aller en prendre livraison aux bateaux. Une manipulation et un*

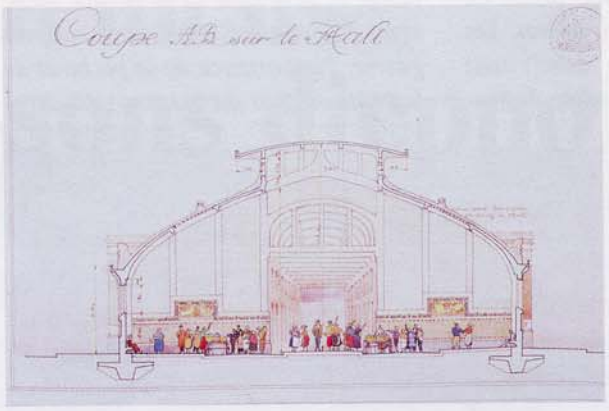

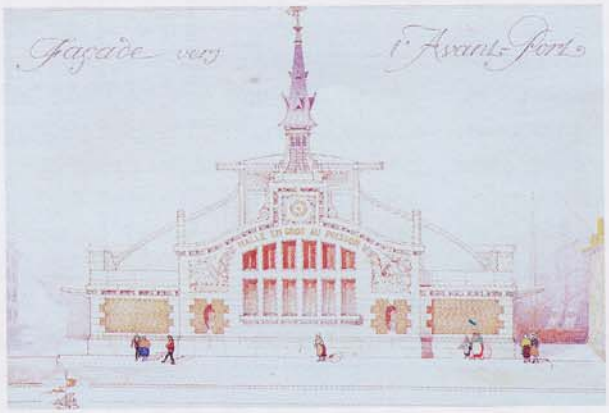

transport supplémentaires à la halle augmenteraient de façon sensible le prix de revient du hareng qui est une marchandise bon marché. [...] Je dois aussi faire remarquer que le poisson étant une marchandise rapidement et essentiellement périssable, les transactions doivent être excessivement rapides et que la circulation des baladeuses dans la salle de vente doit être favorisée au maximum et lors du concours institué pour la construction de cet édifice, l'attention des architectes avait été particulièrement attirée sur ce point... ». A noter à ce sujet que Fernand Hamelet a choisi de faire des entrées en biais sur les côtés de la halle pour les baladeuses. Antony Goissaud interprète ce choix en ajoutant : « *On remarquera au plan que les entrées de cette halle située côté quai sont en angles, cette disposition n'a pas été choisie par fantaisie mais uniquement pour faciliter l'entrée de la halle aux voitures baladeuses qui sont traînées par des gens ayant plus de force que d'adresse* ».

Un plan, trois parties

Le plan de cette poissonnerie peut se décomposer en 3 parties. La première rassemble en façade principale les services de l'Administration : un petit bureau de poste [5], le bureau des écoreurs [6], le service de comptabilité et le bureau du Directeur. A gauche du porche d'entrée se trouvent un bureau d'octroi, la salle de vente en gros du hareng, le local du fontainier et l'escalier pour accéder au logement du gardien. La deuxième partie, réservée à la vente du poisson autre que le hareng, comprend un grand hall avec les entrées et les sorties pour les baladeuses. Au centre du hall se tient un terre-plein avec gradins pour les acheteurs et les baladeuses chargées de poissons viennent tourner autour de celui-ci. La troisième partie comprend enfin la série de magasins des mareyeurs. Les loyers de ces derniers procurent ainsi des revenus à la Ville.

La poissonnerie réalisée
revue "La construction moderne"
janvier 1929

Coll. particulière

Marché au poisson quai de Carénage
19/11/1934 coll. CCID

Façade latérale Ouest
projet "Crabe doré" (Feray)

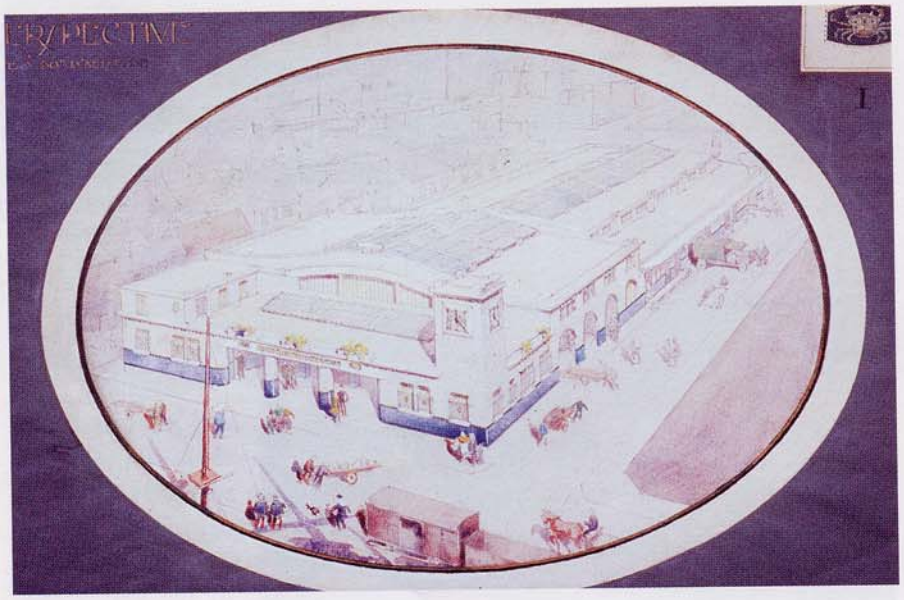

Perspective prise à 50m d'altitude

Détails de façade

Le clocheton disparaît du paysage dieppois en 1962

La construction de la poissonnerie est confiée pour la réalisation du gros œuvre à la Compagnie Est et Sud Paul Piketty de Paris. Le deuxième numéro de *la Construction Moderne* de février 1929 relate dans les moindres détails tous les matériaux utilisés et l'ingéniosité des ingénieurs pour réaliser ce bel ouvrage partant des fondations jusqu'au clocheton. Cependant le clocheton disparaît du paysage dieppois en mars 1962 pour laisser place à la *Maison du marin*. La halle à poisson que l'on connaît actuellement, et qui vient d'être rénovée avec mise aux normes européennes, date d'après la deuxième guerre mondiale ? C'est le 31 juillet 1945 qu'est prise la décision par la Chambre de commerce de Dieppe de construire une halle à poisson sur le terre-plein du quai Maréchal Galliéni, les cases des mareyeurs commencent en août 1951.

(1) Il y eut 16 projets.

(2) La Construction Moderne, revue hebdomadaire d'architecture, 20 janvier 1929, Fonds ancien et local carton n°1, n° 236 et 3 février 1929 carton n°1, n°228

(3) La Vigie, journal bihebdomadaire à Dieppe, conservé au Fonds ancien et local depuis sa création en 1836 jusqu'à nos jours.

(4) Baladeuse : voiture à bras de 4 à 5 mètres de longueur.

(5) L'actuel bureau de poste du Pollet date de 1928.

(6) Les écoreurs sont des employés charger de suivre les ventes du poisson pour en régulariser les comptes et effectuer les encaissements.

ANIMATION

Dieppe
Maison des Jeunes et de la Culture
"Les Arts du samedi"
le 29 janvier 2000, stage à partir de 17 ans sur les techniques de l'art du collage avec Pierre Jean Varet, association Artcolle.

EXPOSITIONS

Dieppe
Maison des Jeunes et de la Culture

"Les Ambassadeurs"
Martial Verdier
du 7 au 29 janvier 2000.

"Bas les masques"
du 7 février au 5 mars 2000
Masques animaliers des cinq continents.

Paris
Musée national des Arts et Traditions populaires
"France-Québec, images et mirages"
6, av. Mahatma-Gandhi - 75116 Paris jusqu'au 10 janvier 2000, ouvert tous les jours sauf le mardi, de 9h30 à 17h15.

Dieppe
Service communication

"Noirs desseins"
Nicolas Cardon
du 10 décembre 1999 au 29 janvier 2000, rue des Maillots.

A LIRE

"La mer en partage"
Franck Boitelle
éd. Bertout, coll. *La mémoire normande*.
C'est le témoignage des hommes de mer, qui ont vécu une extraordinaire aventure humaine, riche, passionnante, étonnante, mais aussi parfois dramatique. Franck Boitelle, journaliste, nous offre là quelques-unes des plus émouvantes pages de l'histoire de notre ville.

"La nuit des autres"
Yvonne Besson
éd. La Table Ronde.
Après "Meurtre à l'antique" publié en 1998, Yvonne Besson, enseignante dieppoise, nous livre sa seconde énigme à résoudre. La nuit des autres est une intrigue policière passionnante, malgré les nombreux pièges, les dieppois reconnaitront sous le nom de Marville, notre bonne ville de Dieppe. Suspens garantit, cet ouvrage attendu, confirme les talents d'écrivain de l'auteur.

QUIQUENGROGNE
Médiathèque Jean Renoir Fonds ancien & local, quai Bérigny 76374 Dieppe cedex
tél 02 35 82 04 43 fax 02 32 90 00 34
Directeur de la publication :
le député-maire Christian Cuvilliez.
Comité de rédaction :
Salima Desavoye-Aubry, Arnaud Coignet, Elisabeth Guého, Patrick Michel, Olivier Poullet, Ginette Poullet, François Lefebvre, Mireille Auvray.
ISSN 1278-6330.

CONFERENCES

Dieppe Ville d'Art & d'Histoire
petite salle de réunion de l'Hôtel de Ville

Jeudi 27 janvier 14h30 :
Modèles et séries dans l'ivoire
art, artisanat et industrie d'un matériau précieux.
Animée par **Pierre Ickowicz**, Conservateur au Château-Musée de Dieppe.

Jeudi 24 février 14h30 :
De la charité à la planification sanitaire
l'histoire des établissements hospitaliers à Dieppe.
Animée par **François Lefebvre**, étudiant de 3e cycle en Histoire, Université de Rouen.

Jeudi 30 mars 14h30 :
Clos-Masures en Pays de Caux
Animée par **Lysiane Lebrun**, conférencière agréée du Ministère de la Culture..

Jeudi 27 avril 14h30 :
L'influence anglaise sur les jardins en Normandie
Animée par **Christelle Morin**, animatrice du Patrimoine.